La proximité spatiale et organisationnelle entre agriculture et alimentation est encore largement ignorée par notre législation rurale. Pourtant, la relocalisation des systèmes alimentaires est devenue un enjeu majeur, social, économique et environnemental. Aussi le déploiement, à grande échelle, de véritables projets alimentaires territoriaux nécessite-t-il de refonder tout l'édifice juridique depuis la gouvernance du territoire jusqu'aux règles du marché agricole.

#### > Pour tous renseignements, s'adresser à :

Institut de Droit rural 15 rue Sainte Opportune Bât. E10 - TSA 81100 86073 POITIERS Cedex 09 Mel. elisabeth.rebillier@univ-poitiers.fr Tél. 05-49-36-64-40 https://droit.univ-poitiers.fr/droit-rural/

La première demi-journée, consacrée à la gouvernance du territoire, est ouverte au public.

Possibilité de stationner à proximité au parking souterrain Notre Dame Place du Marché, 4 voie André Malraux.

Collogue validé au titre de la formation continue des avocats et des notaires.

# LA RELOCALISATION DES SYSTÈMES **ALIMENTAIRES: UN DÉFI POUR LE DROIT**

## **COLLOQUE**

Inscription obligatoire

Centre-Ouest



### Mercredi 11 mars 2020

Faculté de droit et des sciences sociales 43, place Charles de Gaulle

Amphi Hardoin - 09h00-17h30

https://droit.univ-poitiers.fr/droit-rural









LA RELOCALISATION DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES: UN DÉFI POUR LE DROIT Colloque organisé par le Centre d'Etudes et de la Coopération Juridique Interdisciplinaire, en partenariat avec l'Association française de droit rural Centre-Ouest

08h30 - Accueil des participants

09h00 - Début des travaux

I - REPENSER LA GOUVERNANCE DU TERRITOIRE

sous la présidence de J.-M. GILARDEAU, ancien Maître de conférences à l'Université de Poitiers

09h30 - Rapport - Des acteurs majeurs : les collectivités

F. BRENET, Professeur de droit public à l'Université de Poitiers

Discutants:

- F. BONNIFAIT, Directeur du développement rural, Grand Poitiers Communauté Urbain
- Un représentant de la Région Nouvelle Aquitaine

10h30 - Rapport - Un processus à encourager : la démocratie alimentaire locale

T. BREGER, Docteur en droit, Ingénieur d'études à l'Université de Nantes

Discutants:

- S. NUQ, Directeur adjoint de la DDT 86
- E. BERTHET, chargée de recherche à l'INRA, coresponsable du projet Aliment'Actions
- J.-L. YENGUÉ, Professeur de géographie à l'Université de Poitiers (laboratoire Ruralités)

11h30 - Rapport - Un support à mobiliser : le foncier

H. BOSSE-PLATIERE, Professeur à l'Université de Bourgogne

Discutants:

- P. TUZELET, Directeur général de la SAFER Nouvelle Aquitaine
- Association Terre de liens

12h00 - Débat avec la salle

12h30 - Déjeuner libre

II- REPENSER LES RÈGLES DU MARCHÉ sous la présidence de F. COLLART DUTILLEUL, Professeur émérite à l'Université de Nantes

14h00 - Rapport - Agir sur l'entreprise agricole

B. GRIMONPREZ, Professeur à l'Université de Poitiers

Discutants:

- A.-C. DANIEL, Coordinatrice nationale de l'Association française de l'agriculture urbaine professionnelle
- Réseau În-PACT
- Chambre d'agriculture de la Vienne (à confirmer)

15h00 - Rapport - Agir sur l'économie agricole

G. ROCHDI, Maître de conférences à l'Université de Poitiers

Discutants:

- J. MATHÉ, Économiste, Professeur associé à l'Université de Poitiers
- J.-B. MILLARD, Déléqué général de SAF Agri'dées

16h00 - Rapport - Agir sur les filières

R.-J. AUBIN-BROUTÉ. Maître de conférences à l'Université de Poitiers

Discutants:

- G. PICON, membre de l'Association des coordonnateurs des EPLE de Nouvelle-Aguitaine (ACENA)
- Direction régionale de l'agriculture l'alimentation et la forêt (à confirmer)
- Réseau de producteurs locaux (AMAP, association de producteurs...)

17h00 - Propos conclusifs - L'avenir des systèmes alimentaires territorialisés F. COLLART DUTILLEUL